

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 17 novembre 2015**

Objet : Plan de financement pour le raccordement en fibre optique du centre sportif de Bugeat (Espace 1000 sources) situé sur la commune de Bugeat territoire du syndicat de la Diège (19)

L'an deux mille quinze, le dix-sept novembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le six novembre, se réunit en session ordinaire, salle Etang des Landes, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Jean-Marie BOST	Conseiller départemental Haute-Vienne
Mr Yves RAYMONDAUD	Vice-Président au Conseil Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène FAIVRE	Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Hélène ROME	Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE	Conseillère Départementale Corrèze
Mr Christian HANUS	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia)	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Michel JAULIN	Vice-Président Agglo Tulle

Sont excusés :

Mme Guilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mme Valérie SIMONET (et son suppléant)	Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Mr Christian PRADAYROL (et sa suppléante)	Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive

Il est exposé aux délégués du Comité Syndical le rapport suivant :

Le Syndicat Mixte DORSAL a été sollicité afin d'étudier l'opportunité de procéder au raccordement en fibre optique du centre sportif de Bugeat (Espace 1000 sources) situé à Bugeat sur le territoire du syndicat de la Diège en Corrèze.

Cette opération est inscrite dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Limousin (SDAN) Pilote (axe 2).

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 29 000 € HT.

Il vous est proposé le plan de financement prévisionnel suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	14 500.00 €	50 %
DEPARTEMENT Corrèze	7 250.00 €	25 %
Syndicat de la Diège	7 250.00 €	25 %
TOTAL	29 000.00 €	100%

Par ailleurs, en référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée par le syndicat de la Diège.

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant HT des travaux réalisés, avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros. Le calcul de cette contribution tiendra compte des travaux réalisés sur ce territoire dans le cadre de l'axe 1 du SDAN Pilote.

Les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- **d'approuver le plan de financement ci-dessus relatif au raccordement en fibre optique du centre sportif de Bugeat sur le territoire du syndicat de la Diège (19),**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à cette opération.**

**Le Président de DORSAL,
Jean-Marie BOST**



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

